

Info Marne

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : avec France Travail, le gouvernement s'attaque aux précaires plutôt qu'à la précarité	1
Droit aux vacances pour tous	2
Non à la criminalisation du mouvement social !	2
La présomption de démission attaquée	3
Épernay : Tentative de « braquage » chez SMURFIT KAPPA BIB	3
Épernay : La CGT confirme sa 1ère place chez Pastural	3
Châlons en Ch. : À la découverte de la CGT de Montreuil pour les territoriaux	4
Sézanne : Assemblée Générale des Syndicats	4
Libertés syndicales : encore et toujours mobilisés	4

Edito : avec France Travail, le gouvernement s'attaque aux précaires plutôt qu'à la précarité



Après le décret de l'assurance-chômage qui réduit notamment les droits à l'assurance-chômage de 25 %, le gouvernement continue sa casse sociale en transformant Pôle Emploi en France Travail. Derrière l'objectif du « plein emploi », le gouvernement s'attaque aux précaires plutôt qu'à la précarité.

Les contraintes imposées aux allocataires de Pôle emploi seront étendues aux allocataires du RSA qui seront tenus d'effectuer entre 15 et 20h d'activité par semaine pour continuer à percevoir leurs allocations.

France Travail absorberait les missions locales pour l'emploi des jeunes et Cap Emploi qui reçoit les travailleurs en situation de handicap. Elle piloterait tous les dispositifs des personnes en recherche d'emploi.

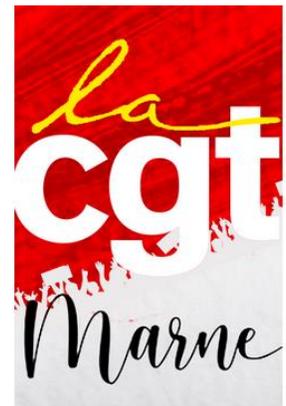
Au mépris de la proximité affichée et de la difficulté d'accès au numérique pour nombre de précaires, une plate-forme numérique géante accueillerait toute personne privée d'emploi.

Il est aussi prévu de recourir aux prestataires privés comme les sociétés d'intérim qui se positionnent depuis des mois pour organiser des suivis clés en main de demandeurs d'emplois, entièrement à leur contrôle.

L'objectif du « plein emploi » à la sauce Macron apparaît comme un écran de fumée dont les seuls buts sont d'occulter la réalité du chômage de masse dans le pays en aggravant encore plus la précarité et de stigmatiser les plus pauvres au profit des plus riches.

Nous sommes loin du grand service public de l'emploi que revendique la CGT. Contre ce projet dangereux de France Travail, la CGT revendique une vaste sécurité sociale professionnelle, gérée par un service public de proximité dirigé par les travailleurs eux-mêmes.

Ghislain Bride, secrétaire général adjoint de l'UD CGT 51



28 juin 2023

#23

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr



Droit aux vacances pour tous



A la veille de la coupure estivale, la CGT rappelle que les vacances de qualité pour tous devraient être considérées comme un droit. Selon le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) le taux de départs en vacances est de 61% ; or la définition des vacances qui prévaut pour cette statistique est très modeste : « ensemble des déplacements d'agrément comportant au moins 4 nuits consécutives hors du domicile ». Il peut donc s'agir d'un week-end prolongé chez des amis, ou d'un séjour en famille à quelques kilomètres de chez soi.

Le droit aux vacances est un droit fondamental, au même titre que celui au travail, à la santé, à l'éducation, au logement. Or ce droit est percuté de plein fouet par la hausse des prix, une situation économique qui renforce les inégalités d'accès aux vacances. Hausse vertigineuse des prix du carburant, hausse des prix des locations.

Pour rendre le droit de partir en vacances accessible à tous, la CGT exige des augmentations de salaires et des pensions. Elle revendique aussi des moyens financiers supplémentaires pour les CSE (Comité Social et Économique) afin d'aider au départ en vacances, même pour les salariés des petites entreprises qui aujourd'hui ne bénéficient pas d'un CSE.

Non à la criminalisation du mouvement social !

Alors que les températures s'envolent, alors que nous nous préparons à un deuxième été consécutif de sécheresse et d'incendies, alors que des orages de grêle d'une violence inégalée frappent les cultures et détruisent les

habitations, quelle est la priorité du gouvernement ?

Dissoudre un collectif écologiste, les Soulèvements de la terre, une première en France ! Après avoir méprisé et ignoré les travailleurs et leurs syndicats en imposant une réforme unanimement rejetée, le gouvernement tente de criminaliser un mouvement écologique dont le tort est de faire le lien entre les luttes sociales et environnementales, qui refuse un avenir où l'eau du robinet, la nourriture ou le confort d'un toit seront le privilège de quelques-uns.

La CGT dénonce cette dérive autoritaire qui remet aussi en cause les libertés syndicales, et restera déterminée aux côtés de toutes celles et tous ceux qui se lèvent pour les luttes sociales et environnementales.



La présomption de démission *attaquée*

La CGT, Sud et la FSU ont annoncé un recours devant le conseil d'état pour faire annuler le décret qui prive les salariés abandonnant leur poste de travail de leurs droits à l'assurance chômage. Or ce sont les conditions de travail, les problèmes de mal-être et de harcèlement qui sont le plus souvent à l'origine des abandons de poste. Le gouvernement ne prend décidément aucune mesure de la souffrance au travail des salariés ; il préfère les contraindre à rester en poste ou les priver d'assurance-chômage plutôt que de faire pression sur le patronat afin d'améliorer les conditions de travail.

Épernay : Tentative de « braquage » chez SMURFIT KAPPA BIB.

Les salariés de Smurfit Kappa ont échappé à un coup bas de leur employeur. La direction de cette PME de 230 salariés n'ayant pas digéré les grèves reconductibles contre la réforme des retraites avait décidé de faire payer les grévistes en diminuant, voire en supprimant, la prime de vacances.

Le patron voulait même utiliser les dispositions concernant les absences non autorisées inscrites dans l'Accord sur la prime vacances en retirant 5 % par jour de grève ! Un salarié qui aurait fait 20 jours de grève verrait ainsi sa prime s'évaporer ! La double peine, en quelque sorte...

La réunion de la commission absentéisme a tourné court, il était impensable pour la CGT que les choses restent en l'état.

Il aura fallu saisir l'Inspection du travail, la FNIC CGT (Fédération Nationale des Industries Chimiques), le conseil juridique, l'Union Départementale CGT de la Marne pour réaffirmer le principe : la grève est un droit constitutionnel, ce n'est pas au taulier de l'autoriser ou pas.

Sous la pression de la CGT et la menace de se mettre en grève et de faire valoir le droit de grève en justice, la direction est revenue avec de meilleures dispositions : l'article concernant les journées d'absence non autorisées a été retiré.

On le constate : tous les moyens sont bons pour revenir sur les acquis des salariés, mais une nouvelle fois, le rapport de force a payé !

Épernay : La CGT confirme sa 1^{ère} place chez Pastural

La CGT est arrivée largement en tête lors des élections professionnelles chez Pastural, entreprise spécialisée dans la menuiserie aluminium à Épernay.

Elle emporte 5 élus titulaires sur les 8 postes à pourvoir, et la majorité absolue en termes de représentativité. Il faudra donc compter avec la CGT pour tout accord d'entreprise. L'Union Départementale CGT de la Marne adresse ses félicitations à tout le collectif CGT de l'entreprise.

Châlons en Champagne : À la découverte de la CGT de Montreuil pour les territoriaux



Une trentaine de militantes et militants du syndicat des territoriaux de l'agglomération de la capitale départementale se sont rendus au Siège de la CGT à Montreuil.

A l'occasion de la coupure du midi de leur journée de formation, ils ont eu l'occasion de rencontrer leurs responsables nationaux, que ce soit notre nouvelle secrétaire générale, Sophie

Binet, l'administrateur Laurent Brun, Natacha POMMET, Secrétaire Générale de la Fédération des Services Publics et de nombreuses et nombreux autres dirigeantes et dirigeants. Cela leur a permis d'être reçus par les proches collaborateurs de Sophie et de prendre un verre sur la terrasse du 8ème étage.

Nos camarades sont revenus enthousiasmés et hyper motivés pour donner encore plus de forces à leur syndicat.

Sézanne : *Assemblée Générale des Syndicats*



L'Union Locale CGT de Sézanne a réuni ses syndicats le 23 juin 2023.

Une occasion pour faire un bilan sur la lutte des retraites. Sur une ville de 4 647 habitants, mobiliser 750 personnes ce n'est pas rien. Ça démontre que la CGT locale a été et est toujours active et en lien avec les syndicats.

Il y a des nouveaux élus dans les entreprises demandeurs de formation. L'Union Départementale aidera pour que cela aboutisse à l'automne.

Les comptes ont été présentés et vont être publiés pour être en conformité avec la loi de 2008.

Cet été, le 4 pages confédéral « *Contact : Plus rien ne sera comme avant* » sera distribué dans les entreprises pour se préparer à être à l'offensive dès septembre.

La présence de l'Union Départementale et l'aide du camarade Serge ISELI sont fortes appréciées.

Cette assemblée générale a été aussi un moment de fraternité. Important en cette période !

Libertés syndicales : *encore et toujours mobilisés*

Le 27 septembre prochain, « l'affaire Anthony Smith » rebondit pour la énième fois au tribunal de Chalons en Champagne. Un rare exemple d'acharnement judiciaire de la part de Zdenka AVRIL, directrice régionale adjointe de l'ex Direccte de la Marne.

Pour rappel, Mme AVRIL avait porté plainte pour un jeu de mot totalement anodin sur son nom figurant sur des tracts lors de la bataille de réhabilitation d'Anthony Smith, inspecteur du travail odieusement sanctionné par sa hiérarchie pour avoir demandé des masques pour des aides à domicile lors de la première vague de Covid.

Mme AVRIL a été déboutée le 9 novembre 2022 par la Cour d'Appel de Reims d'une première plainte à l'encontre de Sabine DUMENIL, secrétaire générale de l'Union Départementale CGT de la Marne et deux camarades. Elle a pourtant persisté en déposant un pourvoi en cassation et déposé une nouvelle plainte contre Sabine et Sébastien KLEIN de la CGT du ministère du travail. Ces deux plaintes seront jugées le 29 septembre.

Il n'est pas inutile de savoir que ces procédures à rallonge qui encombrant bien inutilement le service public de la justice et ne visent qu'à entraver la liberté syndicale se font avec les moyens financiers du ministère du travail.

Une conférence de presse se tiendra à la Maison des syndicats de Chalons en Champagne le jeudi 29 juin à 11h. ([Lire le communiqué](#)).

Pendant la période estivale, l'Info Marne, le journal de l'Union Départementale CGT de la Marne, paraîtra chaque quinzaine. La formule hebdomadaire reprendra le 24 août.

la
cgt

32h pour moi, un emploi
pour elle comme pour lui
32h pour moi, des emplois
créés pour les autres

32h pour moi, du temps pour découvrir

32h pour moi, du temps pour ma famille

32h pour moi, du temps pour profiter de ma retraite

32h pour moi, du temps pour agir et s'engager

32h pour moi, du temps pour me découvrir

32H!

**Travailler moins,
travailler mieux,
travailler
toutes et tous!**